



COMPTE RENDU DU COMITE STRATÉGIQUE
OBSERVATOIRE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DE NOUVELLE
AQUITAINE
LE 24 MAI 2024 A LA PRÉFECTURE DE BORDEAUX

PRÉSENCES :

En présentiel :

- **Patrick AMOUSSOU-ADEBLE**, (Secrétaire général pour les affaires régionales. Préfecture de région Nouvelle-Aquitaine)
- **Marie Laure BEIJAS**, (Cheffe de projet à l'Agence Régionale de Santé-ARS)
- **Bernadette BONNAC HUDE**, (Vice-Présidente Gironde de la Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles / Fr-CIDFF)
- **Morgane RAGUENNET-PRE** (coordinatrice Fr-CIDFF)
- **Marie José HAY**, (Présidente Association en Parler)
- **Amandine BODIN**, (Responsable des ressources humaines au sein de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)
- **Sandra LAPEYRADE**, (Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité en Nouvelle Aquitaine)
- **Sylvie MARCADIE**, (Responsable unité territoriale Egalité-Vie Associative-Solidarité Site de Bordeaux)
- **José CERVERA**, (Vice-président « Sport éducation et citoyenneté » au Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle Aquitaine CROS-NA)
- **Sarah JEGOU** (Chargée de mission Ville de Bordeaux),
- **Laurence VALLOIS-ROUET** (Conseillère régionale déléguée à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les violences)
- **Sébastien ANDRIEUX**, (Groupement de gendarmerie Sud Ouest)
- **Jean Claude AULA** (Police Gironde)
- **Anne DANIERE-MOREAU** (Directrice régionale déléguée au sein de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité en Nouvelle Aquitaine)
- **Catherine COUTELLE** (co-Présidente de l'OVSSNA)
- **Amélie BERTIN** (coordinatrice de l'OVSSNA)

En distanciel

- **Nelly BARBE**, (Cheffe de service Égalité, Vie Associative. Poitiers et périphérie à la Région Nouvelle-Aquitaine)
- **Guillaume GUILBERT**, (Directeur du Pôle de Réparation pénale, d'Investigation, de Soutien éducatif et de Médiation- PRISM-ADSEA 86),
- **Sophie LEJOSNES**, (Fr-Planning Familial)
- **Adeline CAILLERETZ**, (Responsable promotion égalité des LANDES)
- **Frédéric DEBONS**, (Directeur des sports et vie associative région Nouvelle Aquitaine)
- **Morgane MOULIN**, (Déléguée Départementale aux droit des femmes de Gironde)

- **Fanta DIALLO**, (Référénte prévention & lutte contre les violences intrafamiliales Département Charente)
- **Karl MIGNON**, (apprenti département Charente prévention et lutte contre les violences)
- **Alexandra DUVAL** (co-présidente ORVSS)
- **Mathilde GASMI** et **Fabien GAMAIN** (chargé.es de mission à l'OVSSNA)
- **Lalie PARDAILHE** (stagiaire au sein de l'association Le Centre)
- **Mathilde PERRIN** (Adjointe du chef du pôle au sein du Rectorat de l'académie de Poitiers)
- **Sylvie MARTIN** (Directrice générale des services CCE et CIAS/communauté de communes de l'Estuaire)
- **Roxana MARACINEANU** (Secrétaire Générale de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains)
- **Brigitte TANDONNET** (Co-présidente de l'association CACIS/Maison d'Ella)
- **Valérie LAMARCHE** (Déléguée départementale aux Droits des Femmes de la Vienne)

Personnes excusées:

- **Nathalie HUGONNEC**, (Déléguée Départementale aux droits des femmes de Charente)
- **Valérie DE PAUW**, (Déléguée Départementale aux droits des femmes de Dordogne)
- **Isabelle LAGORCE**, (Première Présidente cour d'appel de Bordeaux)
- **Lysiane POUSSIN**, (Référénte académique égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, rectorat Limoges)
- **Christophe RAVET**, (Conseiller Technique de Service Social auprès de la Rectrice/ Référént Égalité Professionnelle Femme/Homme , rectorat Poitiers)
- **Mr FOUCHARD** (rectorat de Région)

ORDRE DU JOUR :

- Introduction par Monsieur AMOUSSOU-ADEBLE (secrétaire général pour les affaires régionales)
- Prise de parole de la Région Nouvelle Aquitaine
- Prise de parole des co-présidentes de l'OVSS-NA autour de la genèse et de la restructuration de l'observatoire
- Intervention de Mme MARACINEANU, secrétaire générale de la MIPROF (Mission Interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains)
- Témoignage d'Ernestine RONAI, (responsable de l'observatoire départemental de Seine Saint Denis)
- Prise de parole de la coordinatrice de l'OVSS-NA autour des perspectives 2024
- Intervention du groupement de gendarmerie Sud Ouest, Nouvelle Aquitaine
- Temps d'échange avec les participant.es

Il s'agit de la première rencontre du comité stratégique de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine.

*Propos introductif de Monsieur **Patrick AMOUSSOU-ADEBLE**, secrétaire général pour les affaires régionales.*

Monsieur AMOUSSOU-ADEBLE a d'abord rappelé que l'Observatoire était né en 2019 sous l'impulsion de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine qui avaient souhaité doter la région d'un observatoire afin de disposer d'un outil permettant de recueillir des statistiques et de produire des études. Il a tenu à rappeler qu'il était important de « connaître pour agir ». L'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle Aquitaine constitue ainsi un outil important et utile. La région Nouvelle Aquitaine se félicite également d'être la seule région avec l'Île-de-France à être dotée d'un tel outil autonome.

Par ailleurs, Monsieur AMOUSSOU-ADEBLE a souligné la dimension collective de cette politique publique et a rappelé qu'il ne fallait jamais en oublier la finalité, à savoir l'amélioration de la situation des personnes victimes.

*La parole a ensuite été donnée à Madame **Laurence VALLOIS-ROUET**, conseillère régionale, déléguée à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les violence.*

Madame VALLOIS-ROUET a souligné que la création de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine avait répondu à une attente de la part des acteurs locaux et territoriaux. La région Nouvelle-Aquitaine était, elle aussi, attentive à la problématique des violences sexuelles et sexistes. Le travail en commun réalisé par la préfecture et la région a permis à l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine de pouvoir exister. Madame VALLOIS-ROUET a ensuite insisté sur les missions principales de l'Observatoire que sont l'échange de bonnes pratiques avec les acteurs locaux mais aussi la production de chiffres et de statistiques. Madame VALLOIS-ROUET a conclu sa prise de parole en constatant la présence des nombreux partenaires pour cette instance, participation qui augure les prémices d'une réflexion collective intéressante.

*La parole a ensuite été donnée à Madame **Catherine COUTELLE**, Co-Présidente de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine.*

Madame COUTELLE a rappelé que l'Observatoire était né après le Grenelle des violences faites aux femmes. Lors de son démarrage en 2020, l'Observatoire était dirigé par 2 coprésidentes dont Madame Mélanie VOYER. L'Observatoire employait alors deux salariées dont Madame Johanna DAGORN. Cette dernière a réalisé deux études dont une qui a eu un certain retentissement sur les femmes victimes de violences en milieu rural. En juin 2022, un remaniement a eu lieu à la suite du souhait des deux co-présidentes de cesser leurs fonctions. Madame COUTELLE a rappelé que l'année 2023 avait constitué une année charnière avec de nombreux mouvements (réunion d'une assemblée générale, création de nouveaux statuts, changement de banque, choix d'un cabinet comptable et recherche de nouveaux locaux). Madame COUTELLE a insisté sur le fait que l'Observatoire avait fait le choix de publier des chiffres en se basant sur le modèle de la MIPROF.

*La parole a ensuite été donnée à Madame **Alexandra DUVAL**, Co-Présidente de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine.*

Madame DUVAL a centré son propos sur l'évolution qu'a connu l'Observatoire en matière de ressources humaines. Suite aux départs des salariées Mme DAGORN, Mme MATHIS et Mme MARTIN, plusieurs recrutements ont été effectués. Le recrutement de deux chargés.es de mission à

mi-temps (Mme GASMI et Mr GAMAIN) en octobre 2023 et la diffusion d'un poste pour un temps plein de coordination (arrivée de Mme BERTIN le 04 mars 2024 sur ce poste).

L'Observatoire a également créé un Conseil scientifique avec les contacts de Madame Lydie BODIOU (historienne à l'université de Poitiers). Le Conseil scientifique discute des choix de recherche, valide les outils méthodologiques des enquêtes. Il peut également être mobilisé pour des actions ponctuelles et permet de valoriser la recherche universitaire de toute la région autour des questions violences sexistes et sexuelles. Il est composé d'enseignant.es chercheur.euses des universités de la région Nouvelle Aquitaine, ainsi que de personnalités académiques qualifiées dans un souci d'équité territoriale dans des champs pluridisciplinaires.

Ce Conseil scientifique se réunira d'ailleurs avant les congés estivaux.

*La parole a ensuite été donnée à Madame **Roxana MARCINEANU**, secrétaire Générale de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains)*

Madame MARACINEANU a d'abord tenu à rappeler que la MIPROF était une mission interministérielle qui avait pour but de protéger les femmes. Elle a mis l'accent sur l'aspect formation. En effet, la MIPROF se charge de créer des outils qu'elle peut fournir aux acteurs du fait de la capacité qu'elle a à travailler avec les accompagnants de première ligne. Ces outils sont destinés aux professionnels de santé, aux commissariats ou encore aux acteurs de la justice. La MIPROF a également créé des fiches réflexes et ce, métier par métier. Madame MARACINEANU a également rappelé que la MIPROF entretenait des liens avec les ordres de santé avec lesquels vont d'ailleurs être signées prochainement de nouvelles conventions. Elle a ensuite insisté sur l'état des lieux des observatoires en France en soulignant que la réunion des observatoires se tiendra le 4 juin prochain. Outre le fait de relater l'historique de formation de ces observatoires, cette réunion aura également pour but d'aider les territoires qui n'ont pas d'observatoire. Madame MARACINEANU a expliqué que la MIPROF disposait de statistiques au niveau national et qu'elle pouvait en faire bénéficier l'Observatoire pour ce qui concerne les échelons régionaux et départementaux. Concernant les observatoires territoriaux, Madame MARACINEANU a rappelé que 28 étaient déjà en activité et que 21 étaient en projet. Madame MARACINEANU a tenu à évoquer le projet IMPROVE qui est un projet européen sur lequel la MIPROF a collaboré pour aider au diagnostic territorial. Par ailleurs, la MIPROF va également réaliser un focus sur la prostitution à l'occasion du lancement de la mission contre la prostitution. Pour conclure, Madame MARACINEANU a tenu à apporter son soutien à l'Observatoire rappelant que ce dernier pouvait compter sur la MIPROF.

Madame COUTELLE a ensuite repris la parole pour insister sur la difficulté qui avait été celle de l'Observatoire d'obtenir des chiffres issus de la police nationale. Elle a indiqué que cela avait pu conduire à n'avoir qu'une représentation partielle de la réalité des violences sexuelles, en l'occurrence celle issue du périmètre d'intervention de la gendarmerie. Elle a par ailleurs rappelé que le ministère de l'Intérieur ne produisait pas de données générées.

*La parole a ensuite été donnée à Monsieur **Sébastien ANDRIEUX**, représentant de la Région de gendarmerie Nouvelle Aquitaine.*

Monsieur ANDRIEUX a d'abord rappelé la structure pyramidale de la gendarmerie. Après une brève présentation historique, Monsieur ANDRIEUX a rappelé qu'il était nécessaire d'avoir des

gendarmes dédiés à la prévention des violences intrafamiliales. Il a ensuite mis l'accent sur les intervenants sociaux en gendarmerie (ISG) et commissariat qui par leurs actions complètent celles des gendarmes avec une prise en charge sociale des personnes. Monsieur ANDRIEUX a expliqué qu'il était important que l'Observatoire et la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine travaillent ensemble. Il a ensuite mis l'accent sur les maisons de prévention et de protection des familles (MPF). Pour ce faire, une carte de l'organisation régionale a été projetée montrant les 12 maisons de prévention et de protection des familles (une par département). Une autre carte a pu mettre l'accent sur les cellules d'atteintes aux personnes dont disposent certains départements. Monsieur ANDRIEUX a ensuite expliqué qu'il existait une brigade de protection des mineures (BPM) dans la Vienne et que cela constituait un échelon nouveau qui existe depuis 2020. **(Cf Power Point en Pièce Jointe)**

*La parole a ensuite été donnée à Madame **Amélie BERTIN**, coordinatrice de l'Observatoire régional des violences sexistes et sexuelles de nouvelle Aquitaine*

Lors de sa prise de parole, Madame BERTIN a tenu à présenter **les perspectives 2024** de l'Observatoire. L'observatoire fournira le 25/11/24 des données plus complètes et surtout en cohérence avec celles de 2023 selon la méthode de la MIPROF, pouvant être comparée d'une année sur l'autre pour toute la région et par départements. Dans une dynamique de partenariat, l'idée étant de pouvoir aller à la rencontre des partenaires pour améliorer ce recensement. Les données chiffrées sont des outils nécessaires pour les collectivités et toutes les actrices et acteurs des luttes contre les Violences sexistes et sexuelles afin de cibler les améliorations, les manquements par territoire.

L'observatoire travaillera au recensement des bonnes pratiques, la mise en valeur des initiatives des structures qui permettent de mieux accompagner les personnes victimes de violences.

La mise en place d'un webinaire est en cours de réflexion afin de proposer un temps d'échange autour d'un thème qui sera fixé prochainement en lien avec les déléguées aux Droits des femmes de la région.

Dans la continuité des deux premières études conduites par Johanna Dagorn sur les « femmes en milieu rural » et sur « les femmes en situation de handicap », l'observatoire va en 2024 :

- collaborer au Cif-Sp autour d'une enquête concernant les VSS chez les femmes seniors.
 - travailler avec le CROSS pour appréhender la réalité chiffrée des VSS dans le sport
- et pour l'ARS
- s'associer à l'Agence Régionale Culturelle qui se mobilise autour des VSS dans le monde de la culture. Le souhait de mener une étude est portée par l'ARC. Une collaboration future OVSSNA et ARC dans la réalisation d'un guide pratique est en cours de réflexion.
 - Dresser un état des lieux sur les travaux déjà initiés autour du parcours des femmes victimes de violences sur le territoire afin de valoriser l'existant, cibler les manquements et in fine, s'axer autour d'un sujet d'étude pour 2025
 - Collaborer avec l'ARS dans l'organisation d'une journée fédératrice afin de présenter des dispositifs innovants sur notre territoire concernant la prise en charge des personnes victimes de violences intra-familiales.

Pour conclure, Madame BERTIN a fait un point sur la communication de l'Observatoire via notamment son site internet, sa présence sur les réseaux sociaux (Instagram et LinkedIn). Dans un souci d'information juridique, Madame BERTIN a également rappelé que l'Observatoire produisait

des fiches concept et que ces dernières étaient publiées tous les vendredis sur le site internet et sur le compte LinkedIn de l'Observatoire.

Madame DUVAL a également insisté sur le fait de capitaliser les outils qui peuvent servir en matière de prévention et de sensibilisation.

Pour des raisons techniques, **Madame Ernestine RONAI**, qui devait apporter son témoignage quant à son expérience, n'a pu se connecter à la visio-conférence. Nous regrettons vivement cet incident.

TEMPS D'ECHANGES :

Marie Laure BEIJAS, cheffe de projet à l'agence régionale de santé, a présenté les dispositifs de prise en charge qui existent et qui sont adossés aux hôpitaux. Elle a rappelé que certaines façons de fonctionner pouvaient être transposables. Elle a elle a souhaité que d'ici la fin d'année soit organisée une journée dont le but serait de partager et de capitaliser les pratiques qui méritent d'être retenues.

Brigitte TANDONNET, co-présidente de l'association CACIS/Maison d'Ella, a rappelé le travail très important qui était effectuée par les associations en matière de prévention de la vie sexuelle et affective dans les collèges.

José CERVERA, vice-président « Sport éducation et citoyenneté » au Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle Aquitaine, a d'abord évoqué la portée de ce qui était mis en place. Il a rappelé que le mouvement sportif ne pouvait pas en rester à l'organisation d'une journée. L'objectif porté par le Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine est d'opérer un changement culturel auprès des clubs. Il a rappelé qu'il existait une culture masculiniste dans le sport et qu'il était sur ce point très important de changer les mentalités. Monsieur CERVERA a expliqué que les actions qui étaient menées touchaient aussi bien les parents, les dirigeants, les présidents de club. Il a rappelé que la difficulté était de travailler sur l'ensemble de la région. Pour ce faire, un réseau a été mis en place. Mais Monsieur CERVERA a également tenu à préciser qu'il n'existait pas de hiérarchie entre le Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine, les comités régionaux et les ligues. Ce qui est à l'œuvre est plutôt un système de remontée d'informations où chaque comité et Ligue se fixent des objectifs chiffrés.

Sylvie MARTIN, Directrice générale des services CCE et CIAS/communauté de communes de l'Estuaire, a expliqué qu'il était important d'aider à mieux appréhender les violences intrafamiliales. Elle a également rappelé l'importance d'avoir une vision la plus fine possible afin de pouvoir analyser les parcours des victimes « au cas par cas ». Elle a insisté sur le fait qu'il en allait de même du côté des auteurs afin de mieux comprendre leur parcours. Par ailleurs, Madame MARTIN a constaté qu'il existait beaucoup de dispositifs au niveau régional mais s'est interrogée quant à l'analyse de leur fonctionnement. Elle a précisé qu'il y avait un besoin d'une connaissance la plus fine possible afin de pouvoir réaliser un diagnostic. Madame MARTIN a conclu en rappelant l'importance de bâtir une politique publique en matière de violences intrafamiliales.

Bernadette BONNAC-HUDE, *Présidente Gironde de la Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles*, a rappelé la volonté de créer un colloque sur le traitement des violences sexuelles et sexistes avec un prisme féministe. Elle a également insisté sur le besoin de se pencher sur les conséquences des violences mais aussi sur les causes.

Fanta DIALLO *Conseillère départementale de la Charente (cellule prévention des VIF et en charge de la mise en place de la maison des femmes)*, a émis le souhait de pouvoir avoir accès à des dispositifs novateurs et créatifs qui pourraient être intéressants à dupliquer sur d'autres territoires.

Marie José HAY, *pour l'Association En Parler*, souhaiterait avoir accès à une cartographie des dépôts de plainte et des motifs de classement sans suite. Elle a insisté sur la nécessité d'avoir des chiffres mais aussi de recueillir la parole des victimes.

Catherine COUTELLE a précisé que l'Observatoire publierait prochainement une fiche concept relative aux classements sans suite. Elle a aussi précisé qu'il était important d'effectuer un travail sur les parcours thérapeutiques du fait des délais très longs pour obtenir une prise en charge. Elle a également mentionné le fait qu'il pouvait être intéressant de s'inspirer d'Aix-en-Provence sur le parcours des femmes victimes de violences.

Marie Laure BEIJAS *en sa qualité de cheffe de projet à l'agence régionale de santé*, a insisté sur la nécessité de construire des modèles de soins car sortir de l'emprise est un processus qui prend du temps. Elle a rappelé qu'il était nécessaire d'aller voir les parcours plus finement. Elle a par ailleurs précisé que le centre de Psychotraumatologie pouvait aider en ce sens.

Sandra LAPEYRADE, *Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité en Nouvelle Aquitaine*, a tenu à évoquer les Centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA). Elle a rappelé qu'il en existe, pour l'heure, trois qui sont situés respectivement à Limoges, Bordeaux et Pau. Ces centres accueillent les personnes orientées par la justice mais aussi des personnes volontaires. Madame LAPEYRADE a souligné la gratuité de cette prise en charge. Elle a par ailleurs précisé que l'année 2024 constituait une année d'évaluation de ces centres, mis en place il y a deux ans.

Lalie PARDAILHE *pour l'association Le Centre*, a expliqué qu'il pouvait être opportun de faire parvenir à son association une demande de cotisations. Elle a rappelé que son association portait un projet lié à la mixité, à l'insertion professionnelle notamment pour les femmes issues des quartiers populaires. Elle a également insisté sur l'importance de mutualiser afin qu'il y ait moins de violences sexistes et sexuelles mais aussi dans le but de sensibiliser les employeurs.

Laurence VALLOIS-ROUET *,Conseillère régionale déléguée à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les violences)* a tenu à rappeler que pour que l'Observatoire puisse remplir ses objectifs, il était important que les partenaires le soutiennent financièrement.

SYNTHÈSE DE CETTE PREMIÈRE RENCONTRE

Madame COUTELLE a souligné que cette première rencontre dans le cadre d'un Comité stratégique **avait confirmé le besoin d'un Observatoire au niveau régional**. Le suivi et développement continu des collaborations, amorcés en 2023, contribueront à renforcer cette dynamique partenariale. L'observatoire aspire, en effet, à étendre ses actions et son impact en consolidant les relations avec ses partenaires associatifs et institutionnels.

L'objectif est **de favoriser un échange dynamique de bonnes pratiques**, de produire les **données chiffrées indispensables à toute politique publique** de lutte contre les violences, **de capitaliser les ressources quantitatives et qualitatives** existantes sur le territoire régional et de **favoriser une coordination efficace** entre les différents intervenant.es et organisations impliqués.es dans la prévention, la lutte et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles.

L'Observatoire doit devenir un véritable **outil-ressource sur le territoire régional**. Madame COUTELLE salue vivement l'intérêt et le soutien de l'État et de la Région dans cette dynamique de coopération.

Madame COUTELLE a enfin mentionné que l'Éducation Nationale était un partenaire très important avec lequel il convenait d'établir d'autres conventions.

Pour conclure, Monsieur AMOUSSOU-ADEBLE a remercié l'ensemble des participants à ce comité stratégique. Il a souligné que l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine avait connu des moments difficiles. Il a enfin insisté sur la nécessité de travailler collectivement.

